COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

08 -02- 1994

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: J.F./ 5222004 / Dossier pédagogique 1002

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
Unité de formation : FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR PERSONNEL INFIRMIER NIVEAU 2
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PARAMEDICAL DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 820013U34C1

Etablissement : ECOLE INDUSTRIELLE COMMUNALE
PLACE MAUGRETOUT,13
7100 LA LOUVIERE

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Mme Wilkin (tél:02/238.86.43)

1002

Enseignement de promotion sociale de régime 1

Document 8bis **Dossier pédagogique** **Unité de formation**

1. La présente proposition émane du réseau **provincial et communal** et se rapport à l'établissement suivant :

Format 21
Centre de Formation Continuée Gustave Piton
Place Maugrétout, 13
B 7100 La Louvière

Matricule : 5 222 004
Tél. (064) 22 74 08 - Fax (064) 21 33 11

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code :

FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR PERSONNEL INFIRMIER NIVEAU 2

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 page(s).

4. Capacités préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page(s).

5. Classement de l'unité de formation :

enseignement supérieur paramédical de type court

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes et le regroupement : repris en annexe n° 3 de 1page(s).

7. Programme des cours : repris en annexe n° 4 de 1page(s).

8. Fixation des capacités terminales : repris en annexe n° 5 de 1 page(s).

9. Profil du (des) chargé(s) de cours : repris en annexe n° 6 de page(s).

10. Horaire de l'unité de formation :

10.1 Dénomination des cours	Classement des cours	Nombre de périodes
Formation complémentaire Tiers Monde pour personel infirmier Niveau 2	C.T	48
10.2 Part d'autonomie coordination,évaluation, conduite des travaux de fin d'études		12

Total des périodes : 60P

11. Date de la proposition du P.O. : 24.06.93

Transmis par le réseau le

VILLE DE LA LOUVIERE HAINAUT

Signature du représentant du P.O. subventionné :

Jean-Marie BRYNAERT, Echevin de l'Instruction, Ville de La Louvière.

.....

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle) :

Avis favorable

Date : 28/1/94

Signature :

13. Décision : ~~ACCORD~~ ( ) - ACCORD PROVISOIRE ( ) - ~~PAS D'ACCORD~~ ( )

Motivation de la décision :

Date : - 2 FEV. 1994

Signature :

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

Formation complémentaire pour personnel infirmier niveau 2.

Annexe 1.

1. Finalités générales.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, cette unité doit:

1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières.

L'Unité de Formation vise à rendre le personnel infirmier capable de seconder les médecins responsables de missions sanitaires dans le Tiers Monde dans ses tâches de dépistage et les soins curatifs.

Annexe 2

Capacités préalables requises.

le candidat doit être capable de :

-reconnaître les pathologies tropicales

-préciser les problèmes pré et post-natals rencontrés dans les pays tropicaux

-préciser les problèmes nutritionnels et leur solution

-définir les modalités d'intervention lors d'épidémies et de catastrophe.

libre pouvant en tenir lieu.
Formation complémentaire Tiers monde pour personnel infirmier

Annexe 3

pas de recommandations particulières pour la constitution des groupes et le regroupement.

Annexe 4

PROGRAMME.

Par l'étude des cas les plus couramment rencontrés, l'apprenant doit:

-déterminer à quel type de pathologies ils relèvent et les méthodes thérapeutiques applicables (16P)

-déterminer les examens médicaux appropriés en sémiologie cardiaque, pulmonaire, abdominale et connaître les grands syndromes cardiaques, coma, shock, péritonite, hépatomégalie (14P)

-connaître les problèmes liés à la grossesse, l'accouchement et aux pathologies frappant les nourrissons (10P)

-connaître comment le médecin établit en pédiatrie un diagnostic différentiel et définit la conduite à tenir (8P)

Annexe 5

Fixation des capacités terminales.

La compétence de l'apprenant sera jugée suffisante s'il est capable de reconnaître:

-les principales pathologies tropicales, les modes courants d'investigation et les thérapies correspondantes;

-les principaux problèmes, rencontrés dans le Tiers Monde, liés aux grossesses et à la survie des nourrissons et déterminer les stratégies utilisées pour les résoudre.

Ces capacités seront évaluées à partir d'un travail écrit défendu par l'étudiant

Annexe 6

Profil des chargés de cours.

experts: médecins et infirmières accoucheuses ayant au moins 2 années d'expérience des problèmes sanitaires du Tiers Monde.